



Nombre de membres composant le Conseil : 23

Présents : 18

Absents : 3

Pouvoirs : 2

L'an deux-mille-vingt-deux et le quatorze septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 30 juin 2022 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric –URHAHN-BOLLIER Pascale - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

ABSENTS

Mesdames et Messieurs :

BERTO Roger

DEBERES Pauline

BLANC Jean-Charles

EXCUSES

Mesdames et Messieurs :

Néant.

PROCURATIONS

Mesdames et Messieurs :

M. Didier VAUX donne procuration à Mme Pascale URHAHN-BOLLIER Pascale

Mme Bernadette BORDALA donne procuration à M. Jean SAMPSONI

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Rapporteur : Philippe GRANGE

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

- Il est proposé de désigner M. FABRE Lionel pour assurer ces fonctions.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

DECIDE

- De nommer M. FABRE Lionel, secrétaire de séance.

2. APPROBATION COMPTE-RENDU.

Rapporteur : Philippe GRANGE

OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL. (Séance du 06.07.2022)

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal et demande s'il y a des remarques :

- Aucunes remarques

Après délibération,

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian -
VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX
Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI
(+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia -
MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel –
DURET Nadine - IAFRATE Manon.

ADOpte le compte-rendu de la précédente réunion.

PETITE ENFANCE.

3. RENTREE DES CLASSES.

Effectifs.

Protocole sanitaire.

Rapporteur : Eric GUEZOU.

BILAN Rentrée scolaire 2022-2023 - Ecole maternelle

En cette rentrée 2022, nous accueillons 111 élèves.

PS : 35

MS : 38

GS : 38

Répartition sur 4 classes :

PS-MS : 28

PS-GS : 27

MS : 28

GS : 28

Moyenne Nbre d'enfants / Classe : 27,75

Seuil nécessaire pour ouvrir une 5^{ème} classe : 31

ENSEIGNANTE

L'école accueille une nouvelle enseignante Madame REYRE Anne.

Points négatifs et à améliorer IMPERATIVEMENT :

- surveillance cantine : très peu d'élèves ne fréquentent pas la restauration scolaire. Il faut 3 voir 4 personnes de surveillance sur chaque service, elles ne sont toujours que 2.

Points négatifs :

- Absence de salle des maîtres et de salle disponible pour les visites des médecins PMI et scolaire, infirmière et psychologue scolaire. La directrice doit laisser son bureau même les jours où elle est déchargée, si nécessaire.

- Qualité du réseau internet. Il faut réinitialiser la box tous les jours au minimum une fois, difficulté de travailler dans les classes avec nos ordinateurs.

- Vétusté de l'ordinateur de direction et de l'ordinateur portable.

Points à améliorer :

- lorsque des gros travaux sont prévus, les commencer en début d'été, sinon ils ne sont pas terminés à la rentrée des classes pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Le travail des ATSEM en est impacté (les ATSEM ne peuvent pas préparer les classes de manière optimale pendant les travaux et le ménage est à refaire au dernier moment)

- barrière pour clôturer la partie jardin

Points positifs :

- installation d'un TBI
- une partie de la cour a été refaite
- installation d'une nouvelle structure de jeux
- création d'un dortoir à l'étage (propre, bien fait mais pas terminé)

BILAN RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 : ECOLE ELEMENTAIRE

Les répartitions		
Répartition par niveau 2022-2023	Prévisions par niveau 2023-2024	Répartition par classe 2022-2023
CYCLE II 112	TOTAL 0	CP 26
CP 41		CP/CE1 - 15/10 25
CE1 30		CE1/CE2 - 20/7 27
CE2 41		CE2 28
CYCLE III 78		CE2/CM1 - 6/22 28
CM1 47		CM1/CM2 - 12/16 28
CM2 31		CM1/CM2 - 13/15 28
TOTAL 190		TOTAL 190
	Répartition par dispositif 2022-2023	

CE2 : Nouvelle enseignante : Fiona Specht (jeune diplômée)

CE2/CM1 : Delphine Bertolotto– RAS

CM1/CM2 : Anne Goarand

CM1/CM2 :Philipine d'Auzac + Sarah Gallien (temps de décharge : tous les mardis + 1 jeudi sur 3)

La rentrée s'est très bien passée. Aucun incident à déplorer.

Point Positif : Les travaux demandés pendant les vacances ont été faits (Suite aux travaux, des petits dégâts ont été signalés et réparés dans la classe de Delphine)

Point négatif Ménage : Les meubles ne sont pas tirés, le haut des étagères n'est pas nettoyé...

Point d'amélioration : PÉRISCOLAIRE : les listes arrivent en retard et/ou incomplètes.

CANTINE : Rentrée Scolaire 2022-2023

À ce jour, 206 familles ont déposé un dossier d'inscription au restaurant scolaire.

Nbre d'élèves de l'Ecole Elémentaire

172 / 190 → 90,5 %

Nbre d'élèves de l'Ecole Maternelle

102 / 111 → 91,9 %

Total : 274 enfants / 301 → 91%

COMPTE RENDU DE LA RENTREE PERISCOLAIRE 2022

144 inscrits au total

Equipe d'encadrement :

- 1 directeur, 1 directrice adjointe, 6 animateurs permanents (dont 2 mairie), 3 animateurs occasionnels

- Fréquentation moyenne par créneaux semaine

Du 1er au 15 septembre 2022	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7H30/8H30	43	45	47	45
11H30/13H30	2 X 14	2 X 14	2 X 14	2 X 14
16H30/17H30	78	80	80	50
17H30/18H30	45	46	47	31

- Les mercredis

32 enfants inscrits - Pique-niques apportés par les familles - Sieste à la maternelle pour les plus petits.

Accueil des enfants de 7h30 à 18h30, activités menées au périscolaire et :

- 7 enfants inscrits au tennis (accompagnement sur place)
- 4 enfants inscrits au rugby (accompagnement sur place)
- 3 enfants inscrits à la danse (accompagnement sur place)
- 2 enfants inscrits au théâtre (accompagnement sur place)

Bilan qualitatif :

Les+ : Infrastructures à disposition, équipe d'animation expérimentée

Les- : Ménage (pas de remplacement si Elodie absente, ménage à réaliser dans école maternelle par nos équipes le mercredi)

Bâtiment du périscolaire qui prend l'eau lorsque grosses pluies

Connections net et téléphonique difficiles

Difficultés de mise en œuvre des accompagnements les mercredis

Difficultés pour remplacer un animateur le jour même lorsqu'il est malade

Bilan de rentrée Septembre 2022 : MAC Les Pitchounets – Association OASIS

Journée pédagogique le 22 août :

Les salariés de la structure ont repris après un mois de congé, le 22 août sur une journée pédagogique. Cette journée a permis à 4 nouveaux salariés de la structure de s'intégrer à l'équipe (un agent d'entretien / une apprentie EJE / une infirmière / une animatrice titulaire du CAP AEPE). Sur cette journée nous avons travaillé la période de familiarisation pour l'arrivée des nouveaux enfants. Nous avons également ensemble repensé l'aménagement de l'espace et le premier accueil des parents. Également, nous avons expérimenté un outil pédagogique qu'est la

marionnette (création, scénette et mise en spectacle). Le bilan de cette journée pédagogique fut positif et constructif pour tous.

Modification de l'agrément :

L'agrément de la structure s'est vu être modifié pour la rentrée. Nous avons la possibilité d'accueillir 18 enfants de 7h30 à 8h puis de 18h à 18h30, 30 enfants de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h puis 41 enfants de 8h30 à 17h30.

Composition de l'équipe globale en cette rentrée 20 salariés :

- 2 agents d'entretien
- 1 cuisinière
- 3 auxiliaires de puériculture
- 2 apprentis EJE
- 1 apprenti CAP SAPVER
- 1 directrice EJE
- 1 infirmière
- 1 EJE
- 7 animatrices titulaire du CAP AEPE
- 1 animatrice titulaire du BAC PRO ASSP

Répartition des professionnels de terrain en cette rentrée :

- Section des Bébé : Accueil de 10 enfants (12 en sureffectif) accompagnés d'une auxiliaire de puériculture puis de 3 animatrices titulaires du CAP AEPE dont 2 en contrat aidé.
- Section des Moyens : Accueil de 16 enfants (17 en sureffectif) accompagnés de deux auxiliaires de puéricultrice et de deux animatrices titulaires du CAP AEPE dont une en CDD.
- Section des Grands : Accueil de 15 enfants (17 en sureffectif) accompagnés de 2 animatrices titulaires du CAP AEPE dont une en contrat aidé puis une animatrice titulaire d'un BAC Pro ASSP en attendant de recruter une auxiliaire de puériculture (en cours de recrutement).

La période de familiarisation : les nouveaux inscrits

Du 23 août au 2 septembre ont eu lieu 32 adaptations soit 31 familles concernées. Également sur cette période, nous avons accueillis des enfants en périscolaire avant leur entrée à l'école. Nous avons touché 7 enfants soit 7 familles au total.

Bilan de rentrée :

Depuis 2019, l'association a permis à l'équipe de bénéficier d'un coaching formation évaluation avec la société Encyclies afin d'améliorer la qualité de vie de la structure en tout terme.

En février 2022, un mois avant le changement de direction, l'équipe a défini plusieurs axes d'amélioration souhaité.

Le 8 septembre dernier, un bilan a eu lieu afin d'évaluer la satisfaction des membres de l'équipe sur les axes travaillés depuis 6 mois.

En voici le résultat actuel sur une échelle de 1 à 10 (10 étant le meilleur):

- Salaires (augmentation, missions de responsabilités rémunérées, calcul des pesées par emploi, etc....) : 6/10
- Réunions (Mise en place de réunions diverses) : 8/10

- Communication (l'écoute, management visuel, faire des feed-back, être informé de la vie de l'association et de la structure, etc...) : 8/10
- Moyens matériels (Réactivité, prise en compte des besoins émis par les professionnels, etc...) : 8/10
- Délégation (Confier des missions, clarifier la délégation, délégation adaptée à chaque poste, etc...) : 9/10
- Perte de sens (Recentrer les projets de l'équipe, motivations, donner un sens à nos actions, réflexion au poste de chacun, etc...) : 9/10

A travers ce bilan, le coach affirme qu'il règne une nette amélioration et un sentiment de bien-être au travail fort sur la structure puisque chaque axe est atteint avec grande satisfaction de l'équipe sauf en terme financier qui reste à développer. Elle incite l'équipe à continuer grandement en ce sens et à développer la notion de feed-back.

Les projets mis en place et en cours sur la structure depuis Mars 2022 :

- Mise en place de café des parents ou petit déjeuner des parents autour de thématiques diverses.
- Mise en place de sorties diverses au sein de la commune (marché, boulangerie, promenade dans la colline, pique-nique, etc...)
- Mise en place hebdomadaire d'atelier gâteau / pâtisserie
- Modification du prestataire de repas API Restauration depuis juin 2022. Un prestataire adapté à la petite enfance. (CF : documentation)
- Redynamiser l'accueil de l'enfant en situation de handicap (Nous accueillons actuellement 2 enfants en situation de handicap et prochainement un 3ème enfant)
- Communication sur l'accueil occasionnel (CF : Flyers divulgués sur les communes du SIVU)
- Mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles 3h par mois pour les professionnelles
- Participation à diverses formations ou temps de rencontres (CSE, convention collective, management, écolo-crèche, Salon Petit 1 Marseille, neurosciences, accueil de l'enfant en situation de handicap, accueillante en LAEP, SST, Tuteur de stagiaire, Massage bébé, Communication, Soutien à la parentalité)
- Mise à disposition de l'éducatrice de jeunes enfants une fois par mois en tant qu'accueillante au LAEP de Mallemort
- Modification du logiciel de facturation ABELIUM (portail commun avec la cantine et le périscolaire – prévu pour janvier 2023)
- Travail collaboratif avec les partenaires divers (Ecole, mairie, associations diverses, LAEP, institutions spécialisées dans le handicap, intervenants spécialistes, autres EAJE voisins, RPE, Tartine et câlins, PMI, CAF, ...)
- Renouvellement du Label Ecolo-crèche (Echéance 2023)
- Engagement de l'équipe dans la Nouvelle Vague Créative « Art, Créativité et toute petite Enfance »(CF : pièce jointe)
- Mise en place d'un jardin potager (en lien avec la CADE et le jardin partagé futur de la commune)
- Partenariat avec la bibliothèque d'Alleins ainsi que la médiathèque de Mallemort
- Inclusion des familles à la vie de la structure (sorties, ateliers parents-enfants, ateliers parents professionnelles, etc....)
- Sensibilisation des familles et des enfants à l'art et la culture
- Accueil de stagiaires
- Mise en place de temps festifs, créateurs de lien avec et entre les familles

Certains projets sont déjà en cours de réalisation, d'autres sont encore dans une phase de préparation et de réflexion. Tous ces projets ne sont pas exhaustifs et amènent d'autres perspectives développement pour garantir toujours plus de qualité aux familles, enfants et professionnels.

4. ACCORD CADRE A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Rapporteur : Philippe GRANGE et Eric GUEZOU.

OBJET : ACCORD CADRE A LA CONVENTION TERRITORIAGE GLOBALE (CTG).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L263-1, L223-1, et L227-1 à 3 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la CAF du 04 décembre 2018 concernant la stratégie de déploiement des Conventions Territoriales Globales ;

Vu l'avis de la Commission des Affaires institutionnelle du 21 juin 2022 ;

Considérant qu'il convient de prendre un accord cadre afin de fixer les engagements réciproques et de déterminer les montants réels des bonus territoires ;

Dans une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) organise progressivement ses interventions à l'échelon des territoires et précise sa stratégie de déploiement des Conventions Territoriales Globales (CTG).

La CTG garantit la préservation des financements attribués jusqu'alors au titre du Contrat Enfance Jeunesse, qui arrive à son terme le 31 décembre 2022 et s'engage à conserver les montants de la prestation de service Enfance Jeunesse 2021 en les répartissant sous forme de « bonus Territoire CTG » entre chaque équipement soutenu et implanté sur la commune.

Dans ce cadre, pour procéder au conventionnement des équipements et services, il convient de conclure un accord-cadre à la CTG 2022, visant à formaliser cet engagement dans un objectif de maintien et de développement des services aux familles.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

APPROUVE le principe d'accord-cadre à la Convention Territoriale Globale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale jointe en annexe ;

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à l'application de la présente délibération.

ASSOCIATIONS.

5. RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE 2022 à ALLEINS.

Information et débat.

Lionel FABRE.

Saison estivale

La population avait envie de sortir. Sur tout ce que nous avons organisé au mieux, cela a fait le plein.

Les programmes, les animations étaient assez diversifiées. Les gens ont apprécié cette année.

Pour la fête votive, nous essayé de refaire, sans trop inventer, ce qui a été fait il y a quelques années, c'est à dire une fête complète. Merci à tous pour l'implication au niveau organisation. Merci aux services techniques, très sollicité, à la sécurité, à la police municipale et au service communication.

Des personnes hors village, sont venues, les jeunes sont sortis sans complication. Dans l'ensemble à rééditer.

Proposer de nouvelles idées pour l'année prochaine.

Hélène VERT.

Culture

Nous avons innové en faisant un spectacle en extérieur au boulodrome et cela a été un succès, une très bonne participation. A réitérer.

6. RENTREE DES ASSOCIATIONS.

Forum des associations.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Lionel FABRE.

FORUM DES ASSOCIATIONS.

Les associations ont vraiment envies de faire de nouvelles choses cette année qui sortent de leur confort. Les retours sont positifs. Le nombre d'adhérents a augmenté, et de nouvelles associations sur le village.

Les associations demandent que les élus communiquent de plus en plus avec elles. Pour information, 30 associations sont inscrites auprès de l'OMSCS.

ESPACES JEUNES.

L'espace jeunes demande à participer de plus en plus avec les associations. Il souhaite s'impliquer dans les manifestations. Les jeunes vont monter les projets et nous les soumettre.

La fête de fin d'été sur le skate, Beach volley a été un succès. A reconduire.

TRAIL DES COSTES.

La manifestation a été reporté au printemps 2023 par rapport à la disponibilité et l'accessibilité de la colline (éviter les risques sur la sécheresse).

Philippe GRANGE

Nous n'avons perdu aucune association à travers cette crise du COVID qui a duré plus de deux ans. De nouvelles associations, des associations environnementales.

Un petit mot sur les subventions : la commune s'occupe d'organiser les travaux pour les infrastructures des associations et le Département directement avec les associations peut donner des subventions pour le matériel.

Olivia COURMES

Le Massif des Costes a participé au Forum des associations et ont noté un dynamisme au sein du tissu alleinois.

Ils offrent la possibilité aux associations de les aider dans certaine manifestation, y compris la vente de billets et la communication.

Une cinquantaine de personnes se sont présenté pour avoir des renseignements lors du forum au stand de l'Office de tourisme du Massif des Costes.

A réfléchir sur la labellisation « Provence 'Gastronomie ».

Catherine MOYEMONT GAILDRY

Flyers du Département pour inviter les associations pour les rencontres associatives de Provence 2022.

Hélène VERT

Le 24 septembre sera organisé la fête de l'Amande avec la participation de l'Office de Tourisme.

FINANCES.

7. ADOPTION DU CADRE FIXANT LES REGLES BUDGETAIRES ET COMPTABLES M57 A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT - GAILDRY.

OBJET : ADOPTION ANTICIPEE DE LA M57.

La nomenclature budgétaire et comptable m57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local.

Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

Cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP N-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 106 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de République (NOTRe),

VU le décret 2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale (NOTRe),

VU l'avis du comptable public du 03 juin 2022 portant sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57,

CONSIDERANT que l'instruction budgétaire et comptable M14 sera supprimée en 2024 et remplacée par la nomenclature M57,

CONSIDERANT la demande sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la commune à compter du 1^{er} janvier 2023 adressée au comptable public,

CONSIDERANT que ce passage anticipé permettra d'avoir une procédure de soutien plus active de la DGFIP,

CONSIDERANT que le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

- **D'AUTORISER** le changement de nomenclature budgétaire et comptable anticipé vers la M57 à compte du 1^{er} janvier 2023 ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du dossier.

TRAVAUX.

8. Mise en APPEL D'OFFRES –Avenue JEAN MOULIN Tranche 2.

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER

OBJET : TRAVAUX AVENUE JEAN MOULIN – TRANCHE 2 – MISE EN APPEL D'OFFRES.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre des travaux sur l'Avenue Jean Moulin- tranche 2, il convient de préparer le dossier de consultation des entreprises et propose de procéder à ladite consultation selon la procédure adaptée.

Après délibération

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises selon la procédure adaptée pour les travaux sur l'avenue Jean Moulin -Tranche 2.

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces et le marché correspondant à l'issue de cette consultation.

9. TRAVAUX LEDS N°2 EN MAPA LOI ASAP

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER

OBJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE D'ALLEINS – TRANCHE II.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant la rénovation de l'éclairage public sur la commune ont débuté fin 2021 pour la tranche 1 par l'entreprise Reynaud.

La commune souhaite poursuivre cette rénovation pour la tranche 2, c'est l'entreprise Reynaud qui continuera cette prestation.

Le montant total est de 89 046.20 € HT – 106 855,44 € TTC

Après délibération

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 20 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène – GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration VAUX Didier) - REY Bernard – AUBERT Pierre – DELIGNY Yveline - SAMPSONI (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) – POTE Xavier - COURMES Olivia - MESNARD Nathalie – FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – JUVIGNY Daniel – DURET Nadine - IAFRATE Manon.

AUTORISE l'entreprise Reynaud à effectuer la tranche 2 de la rénovation de l'éclairage public sur la commune d'Alleins.

10. POINT SUR TRAVAUX EN COURS ET TRAVAUX A VENIR.

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER

Pergola à l'école maternelle pour rangement des vélos (vacances d'automne)

Enfouissement des PAV au niveau de l'école et du couvent

Sentier botanique et compost pour les écoles

Tranche II de l'avenue Jean Moulin

Reprise des abords du stade (grillages et clôtures)

QUESTIONS DIVERSES.

Catherine MOYEMONT-GAILDRY

L'espace France Services a ouvert ses portes au public le lundi 12 septembre. Linda MAURER et Valérie RAINERO vous accueillent.

Pour la partie France Services, un guichet unique de proximité pour 9 partenaires dont la poste qui transfère petit à petit son agence postale dans nos locaux.

L'agence postale fermera ses portes au 29 octobre 2022. Nous travaillons avec eux.

Les agents sont allés 8 jours en formation et elles vont continuer jusqu'à mi-novembre. Elles assurent un accueil de 1^{er} niveau.

L'entrée est identifiée par rapport à l'entrée de la mairie excepté pour les personnes à mobilité réduite qui devront passer par la mairie.

Une journée porte ouverte est prévue le vendredi 07 octobre 2022 au matin.

L'inauguration sera faite le 19 novembre 2022 avec les hautes instances.

Christian CROUZATIER

En parallèle à l'Espace France Services, nous avons réaménagé le bureau de l'urbanisme et une salle de réunion.

Philippe GRANGE

Merci à Catherine, Yveline pour ce beau projet que l'on est arrivé à mener à terme.

Merci également à tous ceux qui ont travaillé sur ce projet.

Je vous rappelle nous avons embauché deux personnes. Elles sont sur 24h sur le temps France Services et 11h sur le temps mairie.

Nous sommes aidés à hauteur de 30.000€ de la part de l'Etat et d'environ 14.000€ par la poste.

Planning d'ouverture de l'espace France services : le lundi de 15h30 à 18h30 ; Le mardi de 9h00 à 12h00 ; le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30 ; le jeudi de 9h00 à 12h00 : le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Catherine MOYEMONT-GAILDRY

Nous avons l'audit de la 1^{ère} fleur vendredi 16 septembre 2022 – visite du jury Régional à 14h30.

Hélène VERT

Fête de l'Amande le 24 septembre 2022

Réunion publique de l'analyse des besoins sociaux le 13 octobre 2022 à 18H30 en mairie salle des mariages.

Bernard REY

Vol dans le cimetière. Une fermeture est programmée le soir à 18heures et une mise des lieux sous vidéo surveillance.

Nous avons fait l'achat d'un cinémomètre (radar) pour mettre en place des vérifications de vitesse sur le village.

Lionel FABRE

Assemblée générale de l'APE vendredi 16 septembre soir à 18h00 en mairie.
Nouveaux adhérents lors du forum.

Olivia COURMES

Sentiers gourmands organisés par l'office de tourisme en partenariat avec la commune le 8 octobre 2022.

Départ de la mairie pour se rendre jusqu'au Domaine de la Raynaude.

Daniel JUVIGNY

Remerciements pour la délégation pour faire le mariage et merci à Catherine pour m'avoir accompagné.

Eric GUEZOU

Péri scolaire : A signer une convention entre l'école maternelle et la mairie, pour utiliser les locaux et les dortoirs. Nous avons demandé un avis juridique à l'ATD sur cette convention.

J'ai été contacté par Mme Vanessa DIONIGI qui s'occupe du projet LAEP (lieu d'accueil enfants /parents). Elle prévoit de faire une rencontre à Charleval, à Lamanon et sur la commune au même lieu que les assistantes maternelles (au bastidon). Projet expérimental sur un trimestre. Cela rejoint un peu la démarche France services, du service auprès des habitants. Projet subventionné par le SIVU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.